



Haute-Savoie : la plus forte croissance démographique de métropole

La Haute-Savoie compte 801 400 habitants au 1^{er} janvier 2016. Le département est le plus dynamique de France métropolitaine, avec une croissance démographique de 1,4 % par an en moyenne depuis dix ans. Celle-ci est portée à la fois par les naissances et les migrations. L'essor démographique est lié à l'attractivité de la métropole de Genève, mais pas seulement. La plupart des grandes aires urbaines du département sont très dynamiques. Certaines communes du massif du Mont-Blanc, plus isolées, restent en revanche à l'écart de la croissance.

Christelle Thouilleux, Emma Bianco, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, 801 400 personnes habitent en Haute-Savoie, soit un habitant de la région sur dix (*figure 1*). C'est le 3^e département le plus peuplé de la région, après le Rhône et l'Isère. La Haute-Savoie affiche la croissance démographique la plus élevée de France métropolitaine, avec une augmentation annuelle moyenne de 1,4 % entre 2011 et 2016. Ce rythme, similaire à celui de la période précédente (2006-2011), correspond à un gain de 105 000 habitants supplémentaires en dix ans.

Une croissance démographique soutenue

La croissance démographique de la Haute-Savoie tient à la fois à un excédent des naissances sur les décès (solde naturel positif, *définitions*) et à un excédent des arrivées dans le département sur les départs (solde migratoire positif, *définitions*). L'excédent migratoire (+ 0,8 % par an en moyenne entre 2011 et 2016) est le plus élevé de la région (*figure 2*), en lien avec l'attractivité de la métropole de Genève. Le dynamisme du département était de même ampleur sur la période 2006-2011.

1 La périurbanisation se poursuit mais ralentit

Évolution de la population et contribution des soldes naturel et migratoire pour la Haute-Savoie, ses dix principales communes et les différents types d'espace

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	2006	2011	2016	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016
Haute-Savoie	696 255	746 994	801 416	+ 1,4	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,8	+ 0,8
Anney	116 616	119 426	126 284	+ 0,5	+ 1,1	+ 0,6	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6
Thonon-les-Bains	31 213	33 928	35 132	+ 1,7	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,5	+ 1,2	+ 0,2
Annemasse	28 572	32 657	35 041	+ 2,7	+ 1,4	+ 1,2	+ 1,2	+ 1,5	+ 0,2
Cluses	17 835	17 416	17 371	- 0,5	- 0,1	+ 1,0	+ 0,9	- 1,4	- 0,9
Sallanches	15 469	15 683	15 902	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,4	- 0,2
Rumilly	12 781	13 667	15 270	+ 1,3	+ 2,2	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,4	+ 1,4
Saint-Julien-en-Genevois	11 019	11 954	14 045	+ 1,6	+ 3,3	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 2,3
Bonneville	10 691	12 201	12 735	+ 2,7	+ 0,9	+ 1,1	+ 0,9	+ 1,6	- 0,1
La Roche-sur-Foron	9 763	10 510	11 795	+ 1,5	+ 2,3	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,6	+ 1,6
Gaillard	11 507	11 290	11 152	- 0,4	- 0,2	+ 0,8	+ 0,7	- 1,1	- 0,9
Grands pôles urbains	454 228	485 190	517 516	+ 1,3	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,7
Périurbain	181 244	199 570	219 869	+ 1,9	+ 2,0	+ 0,7	+ 0,6	+ 1,3	+ 1,3
Autres communes sous influence des villes	50 537	51 959	53 624	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,2
Communes isolées	10 246	10 275	10 407	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,5	- 0,5	- 0,2
Auvergne-Rhône-Alpes	7 357 284	7 634 223	7 916 889	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

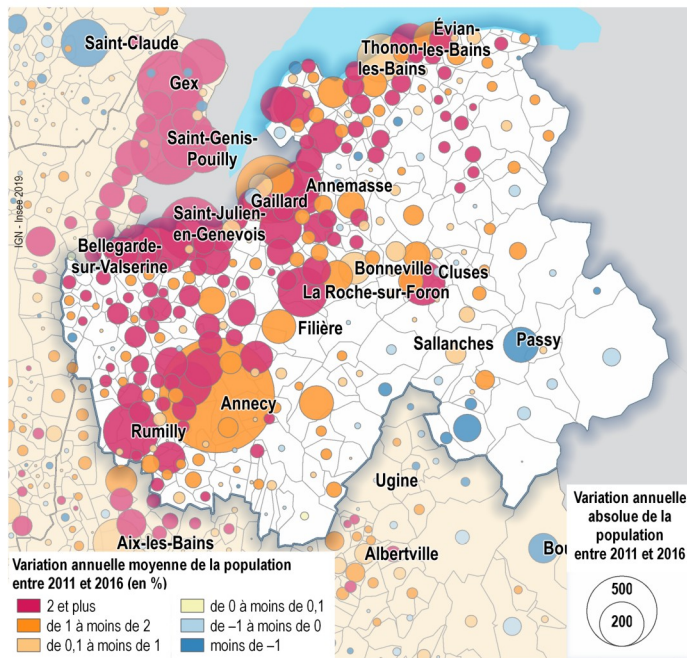
Un dynamisme porté par l'attractivité de Genève, mais pas seulement

Les grandes aires urbaines de Haute-Savoie (Genève-Annemasse, Annecy, Cluses, Thonon-les-Bains et Sallanches) progressent fortement entre 2011 et 2016 (figure 3). Leurs grands pôles urbains augmentent de 1,3 % par an en moyenne, et leurs territoires périurbains, qui restent les espaces les plus dynamiques du département, de 2,0 % par an. La périurbanisation se poursuit donc, avec des habitants qui s'installent de plus en plus en périphérie des grandes agglomérations. La croissance périurbaine est portée par un solde migratoire excédentaire (+ 1,3 % par an en moyenne entre 2011 et 2016), qui s'associe à un accroissement naturel (+ 0,7 %), lié à une population relativement jeune.

La partie haut-savoyarde de l'aire urbaine de Genève-Annemasse est particulièrement dynamique, avec une croissance démographique de 2,1 % par an en moyenne entre 2011 et 2016. Saint-Julien-en-Genevois, par exemple, à la frontière suisse, enregistre un taux de croissance annuel moyen de 3,3 %, plus de deux fois supérieur à celui du département. La commune gagne ainsi 3 000 habitants supplémentaires en dix ans, dont 2 000 sur les cinq dernières années. Le dynamisme démographique haut-savoyard ne se limite toutefois pas aux zones frontalières. Les aires urbaines d'Annecy, de Cluses et de Thonon-les-Bains connaissent également un essor important (entre + 1,2 % et + 1,4 % en moyenne par an entre 2011 et 2016). La commune d'Annecy, dans ses nouveaux contours de commune nouvelle issue de la fusion de six communes, compte désormais 126 300 habitants. Sa croissance soutenue, de 1,1 % par an, repose de façon équilibrée sur des excédents naturel et migratoire. Parmi les grandes aires urbaines, seule celle de Sallanches, au sud-est du département, plus isolée de l'attractivité de Genève et d'Annecy, commence à perdre des habitants. C'est notamment le cas de l'une de ses grandes communes, Passy, qui connaît un déclin démographique de 1,1 % par an entre 2011 et 2016.

3 Un dynamisme démographique porté par l'influence de Genève

Évolution de la population des communes entre 2011 et 2016



Sources : Insee, Recensements de la population 2011 et 2016

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

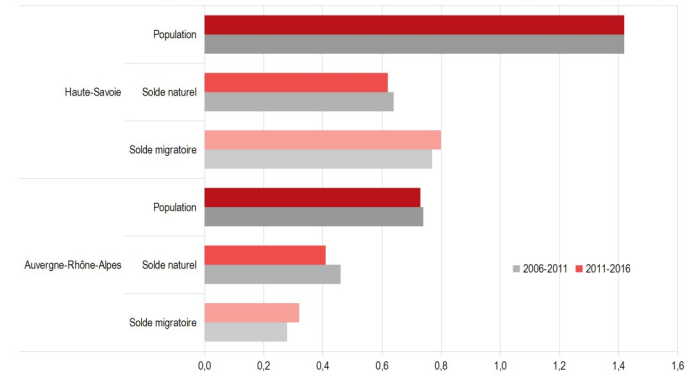
Pour en savoir plus

- « La croissance démographique reste soutenue, grâce au dynamisme des grandes aires urbaines », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, décembre 2018

Retrouvez les mêmes résultats pour chaque département de la région sur le site insee.fr

2 La croissance est alimentée par les excédents naturel et migratoire

Évolutions de la population et des soldes naturel et migratoire (en %)



Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Les communes des petites et moyennes aires urbaines affichent une croissance démographique modérée (entre + 0,3 % et + 0,6 % par an). Certaines communes de montagne, comme Chamonix-Mont-Blanc, sont même à l'écart de la croissance et affichent un recul démographique, dû à un déficit migratoire.

Définitions

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le solde migratoire apparent, appelé ici « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle et dans les communes attirées par celui-ci. Les « grandes aires urbaines » sont composées des grands pôles urbains de plus de 10 000 emplois et des **espaces périurbains** (couronnes et communes multi-polarisées autour des grands pôles). Les autres communes sous influence des pôles constituent les **moyennes et petites aires urbaines**, autour de pôles concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Les **communes isolées** se situent hors de l'influence des pôles.

Avertissement : Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2011 et 2016 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire. Une estimation en sera publiée le 15 janvier 2019.

Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2018, qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019, sont millésimées 2016, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

